

## **Le travail temporaire offre une couverture sociale complète aux personnes ayant un travail flexible**

*Une étude montre que, en 2020, 26 pour cent des personnes actives occupées travaillaient selon un modèle flexible – les femmes ayant une bonne formation à leur actif sont surreprésentées dans le secteur des services.*

**Des hommes jeunes qui travaillent à l'heure sur un chantier de construction: c'est ce que s'imaginent beaucoup de gens en Suisse quand on leur parle de travail flexible ou de travail temporaire. Cette image est plutôt trompeuse, comme le montre une étude réalisée par l'association des services de l'emploi swissstaffing: le profil typique de la personne qui n'occupe pas un emploi fixe à taux d'occupation élevé est plutôt une femme, relativement plus âgée, de nationalité suisse, bien formée et travaillant dans le secteur des services. L'étude réserve également une autre surprise: aujourd'hui, une personne active sur quatre est d'ores et déjà employée dans un modèle de travail flexible.**

Selon une nouvelle étude réalisée par l'association de branche swissstaffing, les travailleurs flexibles apportent une contribution déterminante à la création de valeur dans notre pays et réduisent l'impact du manque de main-d'œuvre, spécialisée ou non. La valeur du travail fourni par les travailleurs flexibles est souvent méconnue. Plusieurs modèles de travail différents répondent au besoin de flexibilité exprimé par les travailleurs et les entreprises. On mentionnera bien sûr le travail temporaire, mais aussi les contrats à durée déterminée, les emplois multiples, le partage de poste, l'activité indépendante, le travail sur appel et le travail sur plateforme. L'étude de swissstaffing éclaire les différents modèles de travail sous l'angle de leur popularité et du cadre juridique, tout en montrant plusieurs exemples concrets de personnes qui travaillent de manière flexible. En parallèle, elle identifie pour chaque modèle de travail les risques sociaux qu'il présente et les solutions possibles le cas échéant. Selon Ariane M. Baer, autrice de l'étude et responsable de projet chez swissstaffing, la conclusion rendue par l'étude est sans appel: «De toutes les formes de travail flexible analysées, le travail temporaire est celle qui offre la meilleure protection sociale aux personnes».

### Protection sociale dans les modèles de travail flexibles:

	Indépendants sans employés	Multiactifs	Taux d'occupation <20%	Taux d'occupation <50%	Sur appel	Temporaires
Maladie	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Accident	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Prévoyance (LPP)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
AVS/AI/APG	✓	✓	✓	✓	✓	✓
AC	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Formation continue	✗	✓	✓	✓	✓	✓

### 26% travaillent hors du cadre d'un emploi fixe à taux d'occupation élevé

Si l'on additionne les travailleurs qui entrent dans la catégorie des «indépendants sans employés», des «multiactifs», des «temps partiels inférieurs à 50%», du «travail sur appel» ou du travail temporaire, on constate qu'une personne sur quatre travaillait déjà comme flexworker en 2020. Ils évoluent ainsi dans un modèle qui ne répond pas à celui d'un emploi fixe à plein temps auprès d'un seul et même employeur. L'étude s'appuie sur une évaluation de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) et permet de comprendre comment se composent les différents groupes de travailleurs flexibles. Il est surprenant de constater que les personnes exerçant un travail flexible sont majoritairement des femmes, plutôt âgées, de nationalité suisse, ayant un haut niveau de formation et travaillant dans le secteur des services.

L'étude met également en évidence les défis auxquels est confrontée une grande partie des flexworkers au regard de la prévoyance professionnelle ou de la sécurité sociale. Ainsi, les assurances contre les risques tels que la maladie ou le chômage ne sont pas obligatoires pour les indépendants; elles sont impossibles à souscrire ou presque impossibles à financer. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, qui garantit le niveau de vie à la retraite et couvre les risques invalidité et décès, les multiactifs souffrent de graves défauts d'assurance. Un état de fait auquel les personnes ayant un faible taux d'occupation sont également confrontées.

C'est là qu'intervient le travail temporaire, une solution qui permet de combler les manquements de la protection sociale pour les personnes qui travaillent de manière flexible. Ainsi, les indépendants peuvent par exemple s'assurer contre la perte de revenus en cas de maladie par le biais de la gestion salariale (payrolling) via un prestataire de services de l'emploi. Les travailleurs sur appel, de leur côté, sont protégés contre les défauts de couverture de la prévoyance vieillesse lorsqu'ils sont placés par des services de l'emploi dans le cadre d'un rapport de travail temporaire.

### Un outil reconnu qui fonctionne dans le cadre du partenariat social

Le travail temporaire comme forme de travail a le potentiel pour réduire bon nombre de ces risques sans rien céder sur le terrain de la flexibilité. Au cours des 50 dernières années, le travail temporaire s'est adapté aux souhaits des personnes actives occupées et aux changements dans la société, autrement dit

à l'évolution des réalités de la vie. Grâce à leur propre loi et à la CCT Location de services, les entreprises de location de services peuvent également proposer des solutions sur mesure pour faire face aux risques sociaux.

Myra Fischer-Rosinger, directrice de swissstaffing: «Dans le contexte de la mondialisation et de la révolution numérique, on voit émerger de plus en plus de modèles de travail qui diffèrent du contrat de travail traditionnel avec une entreprise unique». swissstaffing s'attend à ce que la proportion de contrats de travail classiques continue de diminuer à l'avenir. Les frontières qui séparent travail et loisirs, mais aussi employés et employeurs vont continuer à s'effacer.

Mais Myra Fischer-Rosinger pointe également un autre aspect: «Le travail temporaire est un outil qui a fait ses preuves en permettant l'exercice d'un travail flexible dans le cadre de la loi et du partenariat social». En comparaison avec les personnes exerçant une activité indépendante, les travailleurs temporaires profitent d'une forte protection; en tant qu'employés, ils sont en effet soumis au droit du travail et des assurances sociales, et profitent de solutions innovantes et sur mesure dans le domaine des assurances sociales et de la formation continue. Par rapport à l'activité salariée classique, le travail temporaire offre une plus grande souplesse aux entreprises comme aux travailleurs. Comme l'explique Myra Fischer-Rosinger, l'étude montre que les structures existantes que sont l'indépendance, le rapport d'employé et le rapport de travail temporaire répondent aux besoins de notre société et de notre économie en pleine mutation. Les revendications politiques visant à limiter le travail temporaire sont donc incompréhensibles.

Le **White Paper «Les travailleurs temporaires s'en sortent le mieux. Analyse comparée des modèles de travail flexible»** peut être téléchargé dans son intégralité sur [www.swissstaffing.ch/whitepaper](http://www.swissstaffing.ch/whitepaper).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

**Marius Osterfeld, économiste**

Tél.: 044 388 95 70 / 079 930 45 25, [marius.osterfeld@swissstaffing.ch](mailto:marius.osterfeld@swissstaffing.ch)

**Ariane M. Baer, responsable de projets en économie et politique**

Tél.: 044 388 95 60 / 079 388 25 95, [ariane.baer@swissstaffing.ch](mailto:ariane.baer@swissstaffing.ch)

**Blandina Werren, responsable communication**

Tél.: 044 388 95 35, [blandina.werren@swissstaffing.ch](mailto:blandina.werren@swissstaffing.ch)

[www.swissstaffing.ch](http://www.swissstaffing.ch)

**swissstaffing** est le centre de compétence et de service pour les entreprises suisses de location de services. En tant qu'association des employeurs, swissstaffing défend les intérêts de ses 450 membres auprès de tous les acteurs politiques, économiques et sociaux. swissstaffing est partenaire social de la CCT Location de services, le contrat incluant le plus d'employés de Suisse.

**Études sur les travailleurs temporaires et les prestataires de services de l'emploi en Suisse**

À la demande de swissstaffing, l'institut d'étude des marchés gfs-Zürich procède à des sondages réguliers. Vous trouverez les études actuelles en cliquant sur [ce lien](#).